

ÉNERGIE BROOKFIELD ANNONCE DE SOLIDES RÉSULTATS AU PREMIER TRIMESTRE

Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire.

BROOKFIELD, Nouvelles, 5 mai 2023 (GLOBE NEWSWIRE) – Brookfield Renewable Partners L.P. (TSX : BEP.UN; NYSE : BEP) (« Brookfield Renewable Partners » ou « BEP ») a annoncé aujourd’hui ses résultats financiers pour le trimestre clos le 31 mars 2023.

« Nous avons commencé l’exercice du bon pied avec une forte croissance à deux chiffres de nos fonds provenant des activités par rapport à celle du trimestre correspondant de l’exercice précédent. Nous avons également poursuivi nos nombreuses activités de croissance avec la mise en service d’actifs dégageant une puissance d’environ 700 mégawatts, avec l’objectif continu de fournir environ 5 000 mégawatts d’énergie cette année, et avec la signature de transactions représentant plus de 8 milliards \$ en capitaux propres avec nos partenaires institutionnels, a déclaré Connor Teskey, chef de la direction d’Énergie Brookfield. Notre transaction majeure visant l’acquisition et la décarbonation de la plus grande société intégrée de production et de vente d’électricité en Australie illustre bien le genre d’investissement nécessaire pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de carboneutralité. Nous sommes encore convaincus que nous occupons une position unique nous permettant de transformer le secteur de l’électricité à grande échelle en tirant profit de notre expertise opérationnelle et de notre accès aux capitaux pour dégager de solides rendements ajustés au risque qui sont attrayants pour nos investisseurs. »

<i>En millions \$ US (sauf les montants par part ou indication contraire), non audité</i>	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Perte nette attribuable aux porteurs de parts	(32) \$	(78) \$
– Par part de société en commandite ¹	(0,09)	(0,16)
Fonds provenant des activités ²	275	243
– Par part ^{2,3}	0,43	0,38

Énergie Brookfield a dégagé des fonds provenant des activités de 275 millions \$, ou 0,43 \$ par part, pour le trimestre clos le 31 mars 2023, soit une augmentation de 13 % par rapport à la période correspondante de l’exercice précédent, sur une base par part. Les résultats font foi de la robustesse de la production d’énergie hydroélectrique dans l’ensemble de notre portefeuille, de la vigueur des prix de l’électricité réalisés, de la forte disponibilité des actifs et de l’apport provenant de la croissance. Déduction faite de la charge d’amortissement sans effet de trésorerie, et autres charges, la perte nette attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 31 mars 2023 s’est élevée à 32 millions \$.

Aperçu

L’exercice a connu un excellent départ marqué par un solide rendement financier, soit une progression des bénéfices annualisés à mesure que se concrétisent nos investissements dans de nouveaux projets de production d’électricité et dans de nouvelles initiatives commerciales. Nos activités de croissance se sont également révélées fructueuses : nous avons conclu des transactions de près de 8 milliards \$ visant des investissements en instruments de capitaux propres avec nos partenaires institutionnels.

Autres faits saillants :

- Nous avons contribué à l'avancement de nos principales priorités commerciales en obtenant des contrats visant à fournir 2 500 gigawattheures de plus par année de production à des clients existants et à de nouveaux clients, tout en diversifiant les sources de revenus futures de la société.
- Nous avons poursuivi nos activités de développement, notamment par la mise en service de capacités de production d'environ 700 mégawatts au cours du trimestre. Nous sommes également en bonne voie de mettre en service des capacités de production d'environ 5 000 mégawatts en 2023, dont nous prévoyons qu'elles apporteront un montant net de 70 millions \$ supplémentaires aux fonds provenant des activités d'Énergie Brookfield. En outre, nous avons fait progresser des projets totalisant environ 19 000 mégawatts faisant partie de notre portefeuille de projets en développement à un stade avancé et demeurons en bonne voie de respecter les dates cibles de mise en service.
- Nous avons conclu ou fait avancer des initiatives de recyclage d'actifs qui, globalement, dégageront un produit d'environ 4 milliards \$ (produit net d'environ 1,5 milliard \$ pour Énergie Brookfield) une fois terminées. Nos liquidités disponibles demeurent robustes à près de 4 milliards \$, aucune dette importante ne vient à échéance à court terme et notre exposition aux taux variables est limitée.

Initiatives de croissance

Depuis le début de l'exercice, nous avons pris l'engagement d'investir près de 8 milliards \$ (montant net de plus de 1 milliard \$ pour Énergie Brookfield) dans diverses transactions. Entre autres, mentionnons des investissements dans les technologies énergétiques et dans les régions où nous avons une expertise approfondie en matière d'exploitation et de développement, en tirant parti de notre accès aux capitaux pour acquérir des entreprises et des projets qui offrent des rendements ajustés au risque avantageux. Combinés à des transactions antérieures, ces investissements nous placent en bonne position pour atteindre, voire dépasser, notre cible de déploiement du capital de 6 à 7 milliards \$ au cours des cinq prochaines années.

En ce qui concerne les énergies renouvelables et les actifs de décarbonation, le contexte d'investissement demeure hautement attrayant. La demande d'énergie propre de la part des entreprises, l'importance croissante de la sécurité énergétique et les objectifs d'électrification et de décarbonation subventionnés par les gouvernements sont des tendances clés qui continuent de propulser l'investissement.

Grâce à l'acquisition d'Origin Energy Markets, à laquelle nous prévoyons consacrer jusqu'à 750 millions \$ au nom d'Énergie Brookfield, nous disposons désormais d'une plateforme stratégique en Australie. Nous avons l'intention de tirer parti de notre expertise approfondie en matière de développement pour y investir un montant supplémentaire de 20 milliards \$ AU afin de nous permettre de construire des installations de production et de stockage d'énergie renouvelable d'une puissance de 14 000 mégawatts. Cet investissement dans des capacités de production d'énergie propre de remplacement permettra de procéder au démantèlement responsable de l'une des plus grandes centrales au charbon d'Australie et de contribuer de manière significative à l'atteinte des objectifs de carboneutralité du pays. Il respecte également l'ensemble de nos critères en matière d'envergure des projets, d'ampleur de l'incidence de la décarbonation et d'attractivité des rendements ajustés au risque.

La capacité de Brookfield d'attirer des capitaux de coinvestisseurs joue un rôle essentiel dans la diversification de nos activités et nous permet de réaliser des investissements à grande échelle en nous exposant à moins de concurrence. À titre d'exemple, dans le cadre de notre investissement dans Westinghouse que nous avons annoncé dernièrement, nos partenaires institutionnels ont manifesté un intérêt exceptionnel, confirmant ainsi notre stratégie d'investissement et la qualité supérieure de l'entreprise. En raison de l'intérêt remarquable démontré, nous nous attendons à ce que l'investissement d'Énergie Brookfield dans l'entreprise s'élève à environ 450 millions \$.

Le premier fonds de transition de Brookfield ayant été presque entièrement attribué, nous nous préparons à participer au deuxième. D'après les réactions positives reçues jusqu'à présent, nous prévoyons avec optimisme que le deuxième fonds augmentera le nombre de partenariats institutionnels et nous donnera accès à un plus grand bassin de capital d'investissement. Avantageux à tous points de vue, notre accès permanent et croissant à d'importants capitaux de nos partenaires est tout particulièrement précieux dans la conjoncture actuelle et nous permet d'effectuer des transactions d'envergure offrant des rendements ajustés au risque très intéressants.

Par exemple, au cours du trimestre, nous avons convenu avec nos partenaires institutionnels d'acquérir la participation de 50 % dans X-Elio, que nous ne détenons pas à l'heure actuelle, pour la somme de 900 millions \$ (montant net de 75 millions \$ pour Énergie Brookfield). Nous avons acquis une plateforme rare que nous maîtrisons

et qui demeure bien positionnée pour continuer de dégager des rendements égaux ou supérieurs à notre fourchette cible. En fonction du prix d'acquisition de la participation restante de 50 %, qui devrait fournir des rendements se situant dans le milieu ou le haut de la fourchette à deux chiffres, notre investissement initial a généré un TRI de près de 30 % et un rendement deux fois supérieur au capital investi au cours de nos trois années de participation.

X-Elio est une plateforme mondiale de développement solaire entièrement intégrée détenant des actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 1 200 mégawatts, des projets en développement à un stade avancé d'une puissance de 1 500 mégawatts et un portefeuille de développement supplémentaire d'une puissance d'environ 12 000 mégawatts avec terrain ou raccordement au réseau garanti. Depuis notre investissement initial en 2019, nous avons transformé X-Elio en une entreprise autofinancée qui a retiré plus de 1 milliard \$ de la vente d'actifs, ce qui représente plus du double du capital investi dans ces projets. D'une part, le produit de ces ventes a servi à rembourser près de la moitié du capital que nous avons investi à l'origine et, d'autre part, il a été réinvesti dans des projets de développement futur plus rentables, notamment lorsque X-Elio a ajouté 9 000 mégawatts de puissance à son portefeuille de développement au cours de la même période.

De plus, nous avons accompli des progrès remarquables relativement à la croissance de la société en Inde, qui dispose de capacités de production d'énergie d'environ 15 000 mégawatts. Nous avons fait notre entrée sur le marché indien en 2017 et n'avons cessé de croître depuis, nos investissements ne visant que des actifs et des plateformes de premier plan dégagant des rendements ajustés au risque attrayants. En mars, nous avons conclu une entente avec Avaada, plateforme d'énergie renouvelable de pointe en Inde détenant des actifs en exploitation et en développement, afin de fournir une solution de financement structurée en dollars américains sous forme de titres convertibles pouvant atteindre 1 milliard \$ (montant net de 200 millions \$ pour Énergie Brookfield). L'investissement, qui diminuera au fil du temps en fonction de critères de rendement ajusté au risque préalablement convenus, servira à favoriser la croissance du portefeuille d'énergies renouvelables d'Avaada, ainsi qu'à investir dans la fabrication de panneaux solaires et la production d'ammoniac vert. Nous avons également convenu d'investir un montant maximal de 360 millions \$ (montant net de 72 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans l'acquisition d'une participation de 55 % dans CleanMax, plateforme d'énergie renouvelable commerciale et industrielle de pointe située en Inde, détenant un portefeuille d'exploitation et de développement d'une puissance de 4 500 mégawatts.

Résultats d'exploitation

Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 275 millions \$, ou 0,43 \$ par part, soit une augmentation de 13 % par part par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La société continue d'offrir un bon rendement et nous constatons les avantages de la diversification progressive de nos activités, de nos occasions de croissance et de nos initiatives commerciales.

Au cours du trimestre, les fonds provenant des activités découlant de notre secteur hydroélectricité se sont établis à 219 millions \$. Nos actifs hydroélectriques continuent d'afficher des flux de trésorerie solides grâce à la diversification des actifs et à notre capacité de tirer parti de la hausse des prix de l'électricité, notamment en raison des conventions d'achat d'électricité à long terme, assorties de clauses d'indexation sur l'inflation, et du contexte vigoureux des prix de l'électricité. Dans l'ensemble de nos installations, les réservoirs continuent de produire de manière égale ou supérieure à leurs moyennes à long terme, ce qui permet au portefeuille de bien se positionner pour le reste de l'exercice.

Nos secteurs énergie éolienne et énergie solaire ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 119 millions \$. Nous continuons de tirer avantage de l'apport des acquisitions et de la diversification de notre parc d'actifs grâce à des conventions d'achat d'électricité à long terme, ce qui génère des produits stables. Au cours des 12 derniers mois, nous avons ajouté environ 4 500 mégawatts de puissance installée à notre parc d'actifs éoliens et solaires au moyen d'acquisitions et d'initiatives de croissance interne.

Notre secteur énergie décentralisée et solutions durables a dégagé des fonds provenant des activités de 43 millions \$. Nous continuons d'élargir notre portefeuille au moyen d'acquisitions et d'initiatives de croissance interne pour répondre à la demande croissante de clients commerciaux et industriels à la recherche de solutions de décarbonation.

À l'heure actuelle, notre portefeuille de projets d'énergie renouvelable en développement comporte une puissance de 126 000 mégawatts et nous sommes en voie de mettre en service une puissance supplémentaire d'environ 5 000 mégawatts d'ici la fin de l'exercice. Une fois ce projet terminé, il générera un apport de 70 millions \$ aux fonds provenant des activités supplémentaires d'Énergie Brookfield. De plus, notre portefeuille de projets en

développement à un stade avancé comporte une puissance d'environ 19 000 mégawatts dont la composante de risque a été réduite de manière significative et, combiné à notre portefeuille de solutions durables, devrait ajouter environ 235 millions \$ aux fonds provenant des activités dégagés par un niveau de production supplémentaire.

Notre situation financière demeure solide

Notre situation financière est excellente et nos liquidités disponibles demeurent robustes à près de 4 milliards \$, ce qui procure une grande souplesse pour investir dans la croissance. Nous demeurons à l'abri de la hausse des taux d'intérêt, car 90 % de nos emprunts, d'une durée moyenne de 12 ans, sont sans recours à l'égard des projets, et notre exposition aux emprunts à taux variable n'est que de 3 %. Bien que la liquidité globale du marché connaisse parfois des difficultés, l'intérêt des prêteurs à l'égard des émetteurs de première qualité, en particulier à l'égard de ceux qui appuient les initiatives d'énergie renouvelable ou de décarbonation, demeure élevé, comme en témoigne l'émission de billets à moyen terme échéant dans 10 ans d'une valeur de 400 millions \$ CA que nous venons de réaliser, qui a été sursouscrite trois fois.

Nous faisons du chemin en ce qui concerne les initiatives de financement sans recours et notre programme de recyclage d'actifs, qui rapporteront des capitaux supplémentaires que nous comptons utiliser pour financer notre croissance. Malgré la persistance de l'inflation et la hausse des taux d'intérêt, nous continuons d'observer à l'échelle mondiale une forte demande en matière d'actifs d'énergie renouvelable et de constater un fort intérêt pour l'ensemble de nos processus de recyclage des capitaux.

Jusqu'à maintenant, nous avons retiré des produits de plus de 300 millions \$ (montant net de près de 200 millions \$ pour Énergie Brookfield) par l'intermédiaire de notre programme de recyclage d'actifs, ce qui représente un rendement équivalant à plus du double du capital que nous avons investi. Nous veillons également au bon déroulement de nombreuses occasions de recyclage de capitaux dans notre parc d'actifs qui, combinées aux activités ayant eu lieu depuis le début de l'exercice, sont susceptibles de dégager un produit maximal de 4 milliards \$ (montant net d'environ 1,5 milliard \$ pour Énergie Brookfield) une fois qu'elles auront été réalisées et de fournir un apport de liquidités important au cours du prochain trimestre.

Déclaration de distribution

La prochaine distribution trimestrielle, d'un montant de 0,3375 \$ par part de société en commandite, sera versée le 30 juin 2023 aux porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2023. Parallèlement à la déclaration de distribution de la société en commandite, le conseil d'administration de BEPC a déclaré un dividende trimestriel équivalent de 0,3375 \$ par action, qui sera également versé le 30 juin 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2023. Énergie Brookfield vise des distributions durables dont l'augmentation ciblée est en moyenne de 5 % à 9 % par année.

Des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées et les parts de société en commandite privilégiées de BEP ont également été déclarés.

Option concernant la devise de paiement des distributions

Les distributions trimestrielles sur les parts de BEP et les actions de BEPC sont déclarées en dollars américains. Les porteurs de parts qui résident aux États-Unis recevront le paiement en dollars américains et les porteurs de parts qui résident au Canada recevront l'équivalent en dollars canadiens, sauf indication contraire de leur part. Le montant équivalent en dollars canadiens d'une distribution trimestrielle sera fondé sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada à la date de clôture des registres ou, si la date de clôture des registres survient un jour de fin de semaine ou un jour férié, sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada du jour ouvrable précédent.

Les porteurs de parts inscrits résidant au Canada qui souhaitent recevoir les distributions en dollars américains et les porteurs de parts inscrits résidant aux États-Unis qui souhaitent recevoir le montant équivalent en dollars canadiens des distributions sont priés de communiquer avec l'agent des transferts d'Énergie Brookfield, Société de fiducie Computershare du Canada, par écrit au 100 University Avenue, 8th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, ou par téléphone au 1 800 564-6253. Les porteurs de parts véritables (c'est-à-dire ceux dont les parts sont inscrites au nom de leur courtier) sont priés de communiquer avec le courtier chargé de leurs parts.

Régime de réinvestissement des distributions

Brookfield Renewable Partners offre un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs de parts de société en commandite résidant au Canada d'acquérir des parts de société en commandite

supplémentaires en réinvestissant la totalité ou une partie de leurs distributions en espèces sans payer de frais de courtage. Des renseignements sur le régime de réinvestissement des distributions, y compris les détails sur la façon de s'y inscrire, sont présentés sur notre site Web, à l'adresse www.bep.brookfield.com/stock-and-distribution/distributions/drip.

Des renseignements supplémentaires au sujet des distributions et des dividendes sur les actions privilégiées d'Énergie Brookfield sont présentés sur notre site Web, à l'adresse www.bep.brookfield.com.

Énergie Brookfield

Énergie Brookfield exploite l'une des plus importantes plateformes du monde cotées en Bourse et axées uniquement sur l'énergie renouvelable. Notre portefeuille se compose d'installations hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'énergie solaire destinée aux réseaux publics et d'accumulation en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie dont la puissance installée s'élève à environ 25 700 mégawatts, ainsi que d'un portefeuille de projets de développement portant sur des actifs de production d'énergie renouvelable d'environ 126 000 mégawatts, des actifs de captage et de stockage de carbone de 12 millions de tonnes métriques par année (« MTMA »), des actifs permettant de recycler 2 millions de tonnes de matériaux, un gazoduc d'une capacité de transport de 4 millions de millions métriques d'unités thermiques britanniques de gaz naturel renouvelable, une usine de panneaux solaires dont l'ensemble fabriqué par année peut produire jusqu'à 5 000 MW et une installation de production d'ammoniac vert d'une capacité annuelle de 1 MTMA alimentée entièrement par des énergies renouvelables. Les investisseurs peuvent investir dans son portefeuille par le biais de Brookfield Renewable Partners L.P. (NYSE : BEP; TSX : BEP.UN), société en commandite des Bermudes, ou de Brookfield Renewable Corporation (NYSE, TSX : BEPC), société canadienne. De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Des informations importantes peuvent être diffusées exclusivement par le site Web; les investisseurs doivent consulter le site pour avoir accès à ces informations.

Énergie Brookfield est la société d'énergie renouvelable inscrite phare de Brookfield Corporation, chef de file mondial de la gestion d'actifs alternatifs ayant des actifs sous gestion de plus de 825 milliards \$.

Veillez noter que les rapports annuels audités et rapports trimestriels non audités antérieurs d'Énergie Brookfield déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. On peut obtenir sur demande une copie papier des rapports annuels et trimestriels sans frais.

Coordonnées

Relations avec les médias :

Simon Maine

Directeur général,
Communications

+44 (0)7398 909 278

simon.maine@brookfield.com

Relations avec les investisseurs :

Alex Jackson

Vice-président principal,
Relations avec les investisseurs

(416 649-8196)

alexander.jackson@brookfield.com

Renseignements concernant la conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, analystes et autres parties intéressées peuvent consulter les résultats du premier trimestre de 2023 d'Énergie Brookfield ainsi que sa lettre aux porteurs de parts et ses renseignements supplémentaires sur le site Web d'Énergie Brookfield, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>.

Vous pouvez accéder à la conférence téléphonique qui se tiendra à 8 h 30 (heure de l'Est), le 5 mai 2023, au moyen d'une webdiffusion, à l'adresse <https://edge.media-server.com/mmc/p/uwdv59hw>.

Brookfield Renewable Partners L.P.
États consolidés de la situation financière

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Aux	
	31 mars	31 décembre
	2023	2022
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 140 \$	998 \$
Créances clients et autres actifs financiers ⁵	4 048	3 747
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 603	1 392
Immobilisations corporelles à la juste valeur	54 977	54 283
Goodwill, actifs d'impôt différé et autres actifs ⁶	3 029	3 691
Total de l'actif	64 797 \$	64 111 \$
Passif		
Emprunts de la société mère ⁷	2 779 \$	2 548 \$
Emprunts avec recours sur les actifs financés seulement ⁸	22 409	22 302
Dettes fournisseurs et autres passifs ⁹	6 082	6 468
Passifs d'impôt différé	6 615	6 507
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	15 526 \$	14 755 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	58	59
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	2 848	2 892
Actions échangeables de BEPC	2 522	2 561
Actions privilégiées	573	571
Billets subordonnés perpétuels	592	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	760	760
Capitaux propres des commanditaires	4 033	4 096
Total du passif et des capitaux propres	64 797 \$	64 111 \$

Brookfield Renewable Partners L.P.
Comptes consolidés des résultats d'exploitation

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Produits	1 331 \$	1 136 \$
Autres produits	26	71
Coûts d'exploitation directs ¹⁰	(401)	(350)
Coûts de service de gestion	(57)	(76)
Charge d'intérêts	(394)	(266)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	33	19
(Perte) profit de change et sur les instruments financiers	133	(37)
Charge d'amortissement	(429)	(401)
Divers	(41)	(47)
Recouvrement (charge) d'impôt		
Exigible	(43)	(42)
Différé	19	26
Résultat net	177 \$	33 \$
Résultat net attribuable aux actions privilégiées, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux billets subordonnés perpétuels et aux participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales en exploitation	(209) \$	(111) \$
Perte nette attribuable aux porteurs de parts	(32)	(78)
Perte de base et diluée par part de société en commandite	(0,09) \$	(0,16) \$

Brookfield Renewable Partners L.P.
Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Trimestres clos les
31 mars

NON AUDITÉ
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Activités d'exploitation		
Résultat net	177 \$	33 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :		
Charge d'amortissement	429	401
Perte latente (profit latent) de change et sur les instruments financiers	(130)	50
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(33)	(19)
Recouvrement d'impôt différé	(19)	(26)
Autres éléments sans effet de trésorerie	37	—
	461	439
Variation nette du fonds de roulement et autres ¹¹	202	(136)
	663	303
Activités de financement		
Emprunts nets de la société mère	293	—
Emprunts sans recours, papier commercial et emprunts auprès de parties liées, montant net	(262)	1 274
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation, montant net	994	106
Remboursement de titres de capitaux propres, montant net, et frais connexes	—	(49)
Distributions versées :		
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	(142)	(191)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP	(243)	(230)
	640	910
Activités d'investissement		
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise	(81)	(780)
Investissement dans les immobilisations corporelles	(572)	(452)
Cession (acquisition) d'entreprises associées et d'autres actifs	(539)	39
Liquidités soumises à restrictions et autres	16	(10)
	(1 176)	(1 203)
Profit (perte) de change sur la trésorerie	14	(1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Diminution (augmentation)	141	9
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente	1	1
Solde au début de la période	998	900
Solde à la fin de la période	1 140 \$	910 \$

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 31 mars :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Hydroélectricité										
Amérique du Nord	3 576	3 144	3 237	3 237	335 \$	236 \$	230 \$	141 \$	158 \$	94 \$
Brésil	1 207	1 081	1 008	988	61	48	45	53	38	45
Colombie	1 010	972	853	865	66	73	48	53	23	35
	5 793	5 197	5 098	5 090	462	357	323	247	219	174
Énergie éolienne										
Amérique du Nord	1 130	1 147	1 379	1 193	85	86	61	60	43	44
Europe	253	244	277	277	40	51	32	46	26	41
Brésil	133	101	133	126	8	6	6	4	5	3
Asie	175	134	223	133	10	9	9	7	5	4
	1 691	1 626	2 012	1 729	143	152	108	117	79	92
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	486	354	571	423	88	81	69	90	40	64
Énergie décentralisée et solutions durables¹²	270	248	193	172	79	59	56	48	43	37
Siège social	—	—	—	—	—	—	3	(3)	(106)	(124)
Total	8 240	7 425	7 874	7 414	772 \$	649 \$	559 \$	499 \$	275 \$	243 \$

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net avec le BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2023 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts					Total
	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	
Résultat net	238 \$	46 \$	(46)\$	34 \$	(95)\$	177 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :						
Charge d'amortissement	154	155	83	37	—	429
Charge (recouvrement) d'impôt différé	25	1	(1)	(14)	(30)	(19)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	(94)	(40)	2	(9)	8	(133)
Divers ¹³	25	5	12	3	16	61
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	57	57
Charge d'intérêts	183	67	66	28	50	394
Charge d'impôt exigible	34	4	5	—	—	43
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹⁴	(242)	(130)	(52)	(23)	(3)	(450)
BAIIA ajusté	323 \$	108 \$	69 \$	56 \$	3 \$	559 \$

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net avec le BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2022 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts					Total
	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	
Résultat net	86 \$	(14)\$	8 \$	37 \$	(84)\$	33 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :						
Charge d'amortissement	157	148	66	30	—	401
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(6)	11	(11)	(3)	(17)	(26)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	60	(4)	7	(7)	(19)	37
Divers ¹³	8	23	21	7	17	76
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	76	76
Charge d'intérêts	124	62	40	16	24	266
Charge d'impôt exigible	37	4	1	—	—	42
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹⁴	(219)	(113)	(42)	(32)	—	(406)
BAIIA ajusté	247 \$	117 \$	90 \$	48 \$	(3)\$	499 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités :

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Résultat net	177 \$	33 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :		
Charge d'amortissement	429	401
Recouvrement d'impôt différé	(19)	(26)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(133)	37
Divers ¹⁵	61	76
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹⁶	(240)	(278)
Fonds provenant des activités	275 \$	243 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Résultat net par part de société en commandite¹	(0,09) \$	(0,16) \$
Ajusté en fonction de la quote-part des éléments suivants :		
Charge d'amortissement	0,37	0,38
Charge d'impôt différé et autres	0,19	0,12
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	(0,04)	0,04
Fonds provenant des activités par part³	0,43 \$	0,38 \$

Communiqué de presse

BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE

Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire.

Le conseil d'administration de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC » ou notre « société ») (NYSE, TSX : BEPC) a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 0,3375 \$ par action à droit de vote subalterne échangeable de catégorie A de BEPC (une « action »), qui sera versé le 30 juin 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2023. Le montant par action et les dates d'inscription et de versement de ce dividende sont identiques à ceux de la distribution trimestrielle annoncés aujourd'hui par BEP sur ses propres parts de société en commandite.

Les actions échangeables de BEPC sont structurées de sorte qu'elles sont économiquement équivalentes aux parts de société en commandite sans droit de vote de Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP » ou la « société en commandite ») (NYSE : BEP; TSX : BEP.UN). Nous sommes d'avis que l'équivalence économique est réalisée au moyen de dividendes et de distributions identiques sur les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite de BEP et du fait que chaque action échangeable de BEPC est échangeable au gré du porteur, en tout temps, contre une part de société en commandite de BEP. Étant donné l'équivalence économique, nous nous attendons à ce que le cours des actions soit grandement influencé par le cours du marché des parts de société en commandite de BEP et par le rendement combiné global de nos activités et de celles de BEP. En plus d'étudier attentivement les informations financières déclarées dans le présent communiqué de presse, les actionnaires devraient évaluer attentivement les documents d'information continue de BEP, qui sont accessibles en ligne dans EDGAR, sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

	Trimestres clos les	
	31 mars	
	2023	2022
<i>En millions \$ US (sauf les montants par part ou indication contraire), non audité</i>		
Informations financières choisies		
Perte nette attribuable à la société en commandite	(1 065) \$	(976) \$
Fonds provenant des activités ²	202	153

BEPC a enregistré des fonds provenant des activités de 202 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement à 153 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Déduction faite de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, de la réévaluation des actions échangeables de BEPC et des actions de catégorie B et d'autres éléments sans effet de trésorerie, notre perte nette attribuable à la société en commandite pour le trimestre clos le 31 mars 2023 s'est établie à 1 065 millions \$.

Brookfield Renewable Corporation
États consolidés de la situation financière

Aux

NON AUDITÉ
(EN MILLIONS)

31 mars
2023

31 décembre
2022

Actif

Trésorerie et équivalents de trésorerie	657 \$	642 \$
Créances clients et autres actifs financiers ⁵	2 628	2 567
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	561	451
Immobilisations corporelles à la juste valeur	38 264	37 828
Goodwill, actifs d'impôt différé et autres actifs ⁶	1 140	1 800
Total de l'actif	43 250 \$	43 288 \$

Passif

Emprunts avec recours sur les actifs financés seulement ⁸	13 925 \$	13 715 \$
Dettes fournisseurs et autres passifs ⁹	2 779	3 122
Passifs d'impôt différé	5 408	5 263
Actions échangeables et actions de catégorie B de BEPC	5 427	4 364

Capitaux propres

Participations ne donnant pas le contrôle :

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10 512 \$	10 680 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille détenue par la société en commandite	279	271

La société en commandite	4 920	15 711	5 873	16 824
--------------------------	-------	--------	-------	--------

Total du passif et des capitaux propres	43 250 \$	43 288 \$
--	------------------	------------------

Brookfield Renewable Corporation
Comptes consolidés de résultat

Trimestres clos les
31 mars

NON AUDITÉ
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Produits	1 066 \$	929 \$
Autres produits	13	64
Coûts d'exploitation directs ¹⁰	(304)	(291)
Coûts de service de gestion	(36)	(52)
Charge d'intérêts	(306)	(228)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	3	(2)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	110	(33)
Charge d'amortissement	(306)	(296)
Divers	(34)	(26)
Réévaluation des actions échangeables de BEPC et des actions de catégorie B de BEPC	(1 063)	(909)
(Charge) recouvrement d'impôt		
Exigible	(38)	(38)
Différé	(25)	—
	(63)	(38)
Résultat net	(920) \$	(882) \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :		
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	143 \$	90 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille détenue par la société en commandite	2	4
La société en commandite	(1 065)	(976)
	(920) \$	(882) \$

Brookfield Renewable Corporation
Tableaux consolidés des flux de trésorerie

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Activités d'exploitation		
Perte nette	(920) \$	(882) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :		
Charge d'amortissement	306	296
Perte latente (profit latent) de change et sur les instruments financiers	(108)	55
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(2)	2
Recouvrement d'impôt différé	25	—
Autres éléments sans effet de trésorerie	24	(12)
Réévaluation des actions échangeables et des actions de catégorie B	1 063	909
	388	368
Variation nette du fonds de roulement et autres ¹¹	204	(116)
	592	252
Activités de financement		
Emprunts sans recours et emprunts auprès de parties liées, montant net	(281)	190
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net	52	61
Distributions versées et remboursement de capital :		
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(133)	(165)
	(362)	86
Activités d'investissement		
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise	(81)	—
Investissement dans les immobilisations corporelles	(162)	(168)
Cession de filiales, d'entreprises associées et d'autres titres, montant net	3	—
Liquidités soumises à restrictions et autres	13	(2)
	(227)	(170)
Profit (perte) de change sur la trésorerie	12	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Augmentation (diminution)	15	169
Solde au début de la période	642	525
Solde à la fin de la période	657 \$	694 \$

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net et des fonds provenant des activités :

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Perte nette	(920) \$	(882) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :		
Charge d'amortissement	306	296
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	(110)	33
Charge (recouvrement) d'impôt différé	25	—
Divers ¹⁷	44	50
Dividendes versés sur les actions échangeables de BEPC ¹⁸	58	55
Réévaluation des actions échangeables de BEPC et des actions de catégorie B de BEPC	1 063	909
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹⁹	(264)	(308)
Fonds provenant des activités	202 \$	153 \$

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme de l'information et des énoncés prospectifs au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières, ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934 dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et d'autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield et de ses filiales et nos attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions. Ils comprennent également des énoncés concernant la performance financière prévue d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, le caractère contractuel de notre portefeuille (y compris notre capacité à renégocier les contrats visant certains de nos actifs), la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, les occasions de financement et de refinancement, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, les objectifs mondiaux en matière de décarbonation, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès aux capitaux d'Énergie Brookfield. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance indue à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans le présent communiqué. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans le présent communiqué, on compte notamment, sans s'y limiter, notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les opérations; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos opérations ou acquisitions; les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos installations; l'issue défavorable de litiges en instance, en suspens ou à venir; la conjoncture économique dans les territoires où Énergie Brookfield exerce ses activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; des changements de réglementation par l'État, y compris des mesures incitatives visant l'énergie renouvelable; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; notre incapacité de financer nos activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels Énergie Brookfield exerce ses activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à notre environnement de contrôle interne; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; les modifications apportées aux charges d'exploitation, y compris les salaires, les avantages et la formation des employés ainsi que les modifications apportées aux politiques gouvernementales et publiques, et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans les formulaires 20-F respectifs de BEP et BEPC ainsi qu'à tout autre risque et facteur décrit dans ces formulaires.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent communiqué, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu du présent communiqué. Le présent communiqué est publié à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

Le présent communiqué comprend des références aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et qui peuvent, par conséquent, avoir une définition différente du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part utilisés par d'autres entités. Nous croyons que les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier ainsi que les flux de trésorerie qui, selon nous, seront dégagés par notre portefeuille d'exploitation. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Pour un rapprochement des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part et des mesures

conformes aux IFRS les plus directement comparables, se reporter à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Exercices clos les 31 décembre » incluse ailleurs dans le présent communiqué ou à la partie « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » dans notre rapport annuel audité du quatrième trimestre de 2022.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. et de ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire selon le contexte.

Notes

- 1) Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le nombre total moyen de parts de société en commandite s'est établi à 275,4 millions (275,1 millions en 2022).
- 2) Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la section « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».
- 3) Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 646,0 millions (645,8 millions en 2022), ce qui comprend les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité. Le nombre réel de parts en circulation au 31 mars 2023 s'élevait à 646,1 millions (645,8 millions en 2022).
- 4) Les fonds provenant des activités normalisés tiennent compte de la production moyenne à long terme de tous les secteurs et utilisent les taux de change de 2022. Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, la variation de la production moyenne à long terme s'est élevée à 15 millions \$ (47 millions \$ en 2022), et la variation de change s'est élevée à 11 millions \$.
- 5) Le solde comprend les liquidités soumises à restrictions, les créances clients et autres actifs courants, les actifs liés à des instruments financiers et les montants à recevoir de parties liées.
- 6) Le solde comprend le goodwill, les actifs d'impôt différé, les actifs détenus en vue de la vente, les immobilisations incorporelles et les autres actifs non courants.
- 7) Le solde comprend les tranches courantes et non courantes des emprunts de la société mère.
- 8) Le solde comprend les tranches courantes et non courantes des emprunts sans recours présentées dans les états consolidés de la situation financière.
- 9) Le solde comprend les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les passifs liés à des instruments financiers, les montants à payer à des parties liées, les provisions, les passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente et les autres passifs non courants.
- 10) Les coûts d'exploitation directs ne tiennent pas compte de la charge d'amortissement présentée ci-après.
- 11) Le solde comprend la variation du fonds de roulement, les dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et la variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées.
- 12) La production réelle comprend 121 GWh (105 GWh en 2022) provenant des centrales qui ne présentent pas de production moyenne à long terme correspondante.
- 13) Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le solde du poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.
- 14) Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.
- 15) Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le solde du poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.

- ¹⁶⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.
- ¹⁷⁾ Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités de la société. Le solde du poste Divers comprend les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part de la société dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.
- ¹⁸⁾ Le solde est comptabilisé à titre de charge d'intérêts dans les comptes consolidés de résultat.
- ¹⁹⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société.
- ²⁰⁾ Toutes les occurrences des termes « capital » ou « capitaux » se rapportent à la trésorerie affectée par Brookfield, compte non tenu du financement de la dette.
- ²¹⁾ Les liquidités disponibles de plus de 3,9 milliards \$ figurent à la « Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion figurant dans le rapport intermédiaire pour le premier trimestre de 2023.
- ²²⁾ Les rendements cibles de 12 % à 15 % sont calculés comme étant le rendement annualisé du capital investi.